

Paris, le 15 juillet 2020

/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

Accompagner les maires et les présidents d'EPCI dans leur rôle d'employeur



« LES ESSENTIELS sur... le maire et le président d'EPCI employeurs »

En ce début de mandat communal et intercommunal, l'AMF propose à ses adhérents un module de formation interactif accessible en ligne **destinée aux maires et présidents d'EPCI** pour les accompagner dans leur rôle d'employeur territorial. Ce nouveau module de formation interactif mêlant contenu textuel et vidéo, réalisé en partenariat avec le CNFPT, fait le point sur l'ensemble **de leurs attributions en matière de gestion des personnels**.

Depuis la loi de transformation de la fonction publique, les exécutifs communaux et intercommunaux doivent définir et formaliser des **orientations stratégiques en matière de ressources humaines** dans des « **lignes directrices de gestion** ». Afin de les guider dans cette démarche et les aider à mieux appréhender cette nouvelle obligation, l'AMF met à leur disposition **des contenus pédagogiques** sur les **notions essentielles** et des informations plus détaillées pour ceux qui souhaitent « aller plus loin » dans la connaissance de la fonction publique territoriale.

Au fil des différentes séquences sur leur rôle dans la gestion des personnels, ce module de formation en ligne, « **LES ESSENTIELS sur... le maire et le président d'EPCI employeurs** » aborde les questions relatives au **recrutement**, à la **rémunération**, à l'**organisation des services**, aux **conditions de travail** mais aussi à la **formation**, à la **mobilité** et à la **responsabilité disciplinaire**...

Pour permettre à chacun d'**appréhender cette formation en fonction de ses besoins et du temps dont il dispose**, ces séquences offrent **plusieurs niveaux de lecture** (entre 1 heure et 3 heures en fonction des rubriques consultées) et intègrent les nouvelles dispositions des décrets d'application parus au 30 juin 2020 de la loi de transformation de la fonction publique.

[Accéder au module de formation](#)

CONTACTS PRESSE

AMF

Thomas OBERLE
01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr

CNFPT

Damien BERTRAND
01 55 27 41 35
damien.bertrand@cnfpt.fr